

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230700001-GL déposée le 03/07/2023, Mme AMONA MAZAMESSO, profession Retraitée, demeurant à DAVIE et domicilié à DERRIERE L'EPP DAVIE MONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Logopé , connu sous le nom de Logopé , préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné à l'Ouest par le lot 1064, au Sud par le lot 1066, à l'Est par une rue existante de 28m et au Nord par le lot 1062A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700002-GL déposée le 03/07/2023, Mme KPENIFEI KPATCHA Abire, profession gestionnaire, demeurant et domiciliée à TOKOIN DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DANGBESSITO, connu sous le nom de Zogbétonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la collectivité FOSSOU ADZIMA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700003-GL déposée le 03/07/2023, Mme BIKOZI Amah Essotchossa, profession employée de bureau, demeurant et domiciliée à TOMDE RUE FACE SOS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tsivé Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYIVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700004-GL déposée le 03/07/2023, M. MISSIHOUN KAFU-ATA KWAMI, profession directeur de société, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 43ca situé à BÉ, connu sous le nom de Akodesséwa, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 70A, à l'Est par le lot n° 71 et au Sud par une route de 25m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700005-GL déposée le 03/07/2023, Mme OBLASSE Amavi épouse KANKOURYOME, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à DEMAPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadégnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GAKE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700006-GL déposée le 03/07/2023, Mme AKUE KALE KOUMAVI EPSE BRUCE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Logote, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 11, à l'Ouest par les lots n° 7 et 8, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700007-GL déposée le 03/07/2023, M. BAKOUYOU EYADEMA, profession gestionnaire, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGNITO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700008-GL déposée le 03/07/2023, M. KOUMBA YAOVI, profession Retraité, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 16ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et au Sud par la propriété WODUI Ameganyibo et à l'Ouest par la propriété SODJINSHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700009-GL déposée le 03/07/2023, Mme FOLLY-NOTSRON TSOTSO EPSE EBOH, profession ménagère, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA CLINIQUE LA REFERENCE, DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AGBODO et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700010-GL déposée le 03/07/2023, M. ATSU ASSOUMANI KOMI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ATAKPAME QT LYATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca situé à BE, connu sous le nom de Kélégou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 1083, au Sud par le lot n° 1085, à l'Est par les lots n° 1087 et 1094 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700011-GL déposée le 03/07/2023, M. ATSU ASSOUMANI KOMI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ATAKPAME QT LYATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 53ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zossimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHIALE Koffi et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m x hacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700012-GL déposée le 03/07/2023, M. ATSU ASSOUMANI KOMI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ATAKPAME QT LYATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1508, 1502A et 1501 et au Sud par une rue de 20,01 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700013-GL déposée le 03/07/2023, M. SIMTAYA DJOHENA, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 16ca situé à TOGBLE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBEMOU Kokou et ADOKPO Komla, à l'Est par une rue de 14m et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700014-GL déposée le 03/07/2023, M. BLEZA KATANGA, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé¹ et borné au Nord par le lot n° 71, à l'Est par le lot n° 74, au Sud par une rue de 14.02m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700015-GL déposée le 03/07/2023, Mme ONISSAH Aba Enyona, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à DANGBESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 59ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁵ et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBAVON Adjo, à l'Ouest par une rue de 14m et au Sud par la propriété AGBAVON Avougné.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700016-GL déposée le 03/07/2023, Mme MAFAITOM DIMINI EPSE KOFFIGAN, profession Enseignante, demeurant et domiciliée à AKATO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Digbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAMESSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700017-GL déposée le 03/07/2023, M. NOAMESHIE Kossi Dodji, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Gbodjome, préfecture des Lacs, commune de Lacs³ et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOAMESHIE Messan et au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700018-GL déposée le 03/07/2023, Mme NOAMESHIE Aba Sefofo épouse LOGOSSA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Gbodjome, préfecture des Lacs, commune de Lacs³ et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOAMESHIE Messan et au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700019-GL déposée le 03/07/2023, Mme ADJANKE AYAYI KOKOEVI EDJODJINAM, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à VERS PHARMACIE DZIDZOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Legbassito, connu sous le nom de Zovadjin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé² et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FOLLY Justine, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par une rue existante de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700020-GL déposée le 03/07/2023, M. BARIKA YAOVI, profession assistant médical, demeurant et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers AZIAMBO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700021-GL déposée le 03/07/2023, M. ARMATTOE KOSSI ETONAM, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à CASSABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 81ca situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et Ouest par le lot N°1126 B, au Sud par le lot N°1128 et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700022-GL déposée le 03/07/2023, Mme LOGOU MANUBE, profession Gestionnaires des ressources humaines, demeurant et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété KPAMI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700023-GL déposée le 03/07/2023, M. TOSSOU DATE KOKOU, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 08ca situé à LOME AKODESSEWA, connu sous le nom de Anfamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 604A et 605B, à l'Est par une rue de 16 m et à l'Ouest par les lots N° 604A et 605B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700024-GL déposée le 03/07/2023, M. LAWSON MAWULAWOE, profession Commerçant, demeurant et domicilié à CASSABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikame, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 12 m, à l'Est par la propriété AMOUSSOU François, au Sud par la propriété ASSOU Kouma Jean et à l'Ouest par la Route de Devikame de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700025-GL déposée le 03/07/2023, M. EKLOU KOFFI BEN, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Sokpinkopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 12 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700026-GL déposée le 03/07/2023, M. PEKPE YAO ALEXANDRE, profession directeur de société, demeurant et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 1828A, au Sud par le lot n° 1830B, à l'Est par les lots n° 1829 et 1831 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700027-GL déposée le 03/07/2023, Mme BELLOW SEIFIRATOU ADEOTI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWÉ, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 01ca situé à BE-CENTRE KEGUE, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOGUIDJI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700028-GL déposée le 03/07/2023, M. TCHIGBE YAO DOROTHE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Adidomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBLEKPE, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700029-GL déposée le 03/07/2023, M. GAME TEKOU DESIRE, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à TOGOKOME PRES DU CAMP DE PRIERE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca situé à TOGOKOME, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacun et au Sud et à l'Ouest par la collectivité SANVEE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700030-GL déposée le 03/07/2023, M. BOKO TRENOU AGBEKO, profession Enseignant, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700031-GL déposée le 03/07/2023, Mme LABOUH AMEYO MAWUSSE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ANAGLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700032-GL déposée le 03/07/2023, M. KOUDOLIGA SAGO DISSIRAMA, profession Salarié, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé¹ et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud par la propriété SEDAH Magbégnà et à l'Ouest par la propriété ADENYO A. Epou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700033-GL déposée le 03/07/2023, Mme NYONAAMA REGINA EPSE KOUDJODJI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 06ca situé à LOME SANGUERA AFIADENYIGBAN, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁵ et borné au Nord par la propriété ANADJRA, à l'Est par la collectivité AFOLLA, au Sud par une rue de 14 m et au Nord- Ouest et à l'Ouest par la propriété SESSI Messan Mawuena.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700034-GL déposée le 03/07/2023, M. ZAGLAN KOMI, profession consultant, demeurant et domicilié à NON LOIN DE LA BTICI AMADANHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca situé à APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAKLI K. Kouma et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700035-GL déposée le 03/07/2023, M. ZAGLAN KOMI, profession consultant, demeurant et domicilié à NON LOIN DE LA BTICI AMADANHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Aflao, connu sous le nom de Apedokoe Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord par une rue de 16m et au Sud, Est et Ouest par la propriété ADJAKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700036-GL déposée le 03/07/2023, M. GOURA FOUSSENI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anokoui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé¹ et borné au Nord par le lot n° 172A, à l'Ouest par le lot n° 171, au Sud par les lots n° 173 et 174 et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700037-GL déposée le 03/07/2023, M. DONYOH AYAWO, profession Enseignants de l'enseignement primaire, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 69ca situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Démé, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KOUNI Komla Kédé et à l'Est par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700038-GL déposée le 03/07/2023, M. IBRAHIM ABDOUL-AZIZ, profession Commerçant, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Camp Fir Nord Zilidji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁴ et borné au Nord par une rue de 20 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 514 B et 513 et au Sud par l'emprise d'un ruisseau.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700039-GL déposée le 03/07/2023, M. TOMETY MENSAH KALINTO, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 44ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoemé, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOMETY Mensah et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700040-GL déposée le 04/07/2023, Mme SOGLO AKOSSIWANADIA MARTINE, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME NON LOIN DE MADIBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁶ et borné au Nord par la collectivité DAGBOVIE, à l'Ouest par la collectivité KOUNAKEY et au Sud et à l'Est par des rues de 28m chacun.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700041-GL déposée le 04/07/2023, Mme BATTAH WOESSE, profession ménagère, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca situé à AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de Dékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord par la propriété EDOH Nuwoati, à l'Est par la propriété SOWOU Kossi, au Sud par la propriété ADANYAHA Agbénowoko et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700042-GL déposée le 04/07/2023, M. ONIANKITAN SABI OWOLABI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à 90532078, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 75ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyave Logové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁶ et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune, à l'Est par la propriété LABAN Koffi Marcus, au Sud par la propriété AWALA Koffi et au Sud- Ouest par la propriété AGBLEVON Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700043-GL déposée le 04/07/2023, Mme TSHALLA ADJO SELASE K, profession Manutentionnaire, demeurant et domiciliée à VERS CEG ATIKPA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 76ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMEDOME et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700044-GL déposée le 04/07/2023, M. KODE KOMLAVI, profession Sans profession, demeurant et domicilié à LEGBASSITO EN FACE DU BAR PRESIDENT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca situé à Agbata , connu sous le nom de Zivé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par Une Rue existante de 12m, au Sud et Est par Prop. ALLAGLO Togouna et à l'Ouest par Une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KODE KOMLAVI et AKUE IDA ADOKO EPOUSE KODE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700045-GL déposée le 04/07/2023, M. GALLEY EVARISTE G, profession Commerçant, demeurant et domicilié à TOKOIN GBADAGO VERS LA POSTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 05ca situé à Aflao Sagbado , connu sous le nom de Wougome Dékpo , préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété POMEVOR Koku et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700046-GL déposée le 04/07/2023, M. BOSSOU AKPENE ERIC, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 96ca situé à Gbodjome, connu sous le nom de Agbata Togonme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOKOUI et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700047-GL déposée le 04/07/2023, Mme AMEZANDO AYABAVI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à Agbodrafo Gbodjome , connu sous le nom de Akpaglikopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la Voie Ferrée Lomé-Kpalime de 50m, au Sud par le lot 3, à l'Est par le lot 1 et à l'Ouest par le lot 5.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700048-GL déposée le 04/07/2023, M. KESSOUAGNI AYAWOVI ANANI, profession Plombiers et tuyauteurs, demeurant et domicilié à BE APEYEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca situé à AGBODRAFO , connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12 m chacune, au Sud par la collectivité ATCHON et à l'Ouest par la collectivité TOVIEGNIKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700049-GL déposée le 04/07/2023, M. WAKI WIYAO, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à Adétikopé , connu sous le nom de Agouté , préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété KONDO Tchape , à l'Est par la propriété AKPATCHI Solim et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700050-GL déposée le 04/07/2023, M. ADZESSI KODZO MENSAH, profession Agriculteurs des cultures mixtes, demeurant à SAGBADO et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Elavagnon, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 2717, 2714 et 2718 et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700051-GL déposée le 04/07/2023, Mme HASSANE NAZIFATOU, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à ASSOLI NON LOIN DE LA STATION KPAGALAM, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Atsavedo Ahlihome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOMAYI et AYIBO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700052-GL déposée le 04/07/2023, Mme TENIOU FATIMA, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à ADANMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à ADAMAVO, connu sous le nom de Adamavo, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 34 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 9 B, 19 et 8.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700053-GL déposée le 04/07/2023, M. TOFFA AMEGBO COMLANVI, profession Salarié, demeurant et domicilié à BE NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14m et au Sud et à l'Ouest par la propriété BOBI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700054-GL déposée le 04/07/2023, Mme OTIMI AKUVI ILEMAN, profession Autres employés de bureau, demeurant et domiciliée à MARITIME GOLFE5 AFLAO GAKLI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Agbléliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHADZI-DRAH et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700055-GL déposée le 04/07/2023, M. AKIBODE KOSSI VIGNON, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbavi II, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ATTIVON, au Sud par une rue de 18m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700056-GL déposée le 04/07/2023, Mme AHOBLE YAWA, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AKATO , connu sous le nom de Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété MASSEME Abléwa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700057-GL déposée le 04/07/2023, M. DEGNIKOU KOSSIAGBEGNO, profession Commerçant, demeurant à AGOE-DEMAKPOE et domicilié à MAISON SITUEE A AGOE DEMAKPOE DERRIERE L'EPP DEMAKPOE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à Aflao Gakli , connu sous le nom de Awatame , préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GAGLI et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700058-GL déposée le 04/07/2023, M. AHOSSEY KODZO AGBEKO, profession Salarié, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à Sanguera , connu sous le nom de Kohé , préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, Est et Ouest par la propriété DZISSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700059-GL déposée le 04/07/2023, M. AHOSSEY KODZO AGBEKO, profession Salarié, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 59ca situé à Aflao , connu sous le nom de Apédokoé , préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété ADJAKLI Koami, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la propriété VON Ke Wodou et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO Akossou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700060-GL déposée le 04/07/2023, M. WAREBA-T WENNORA, profession Salarié, demeurant et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 21ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguera, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATTIGLI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700061-GL déposée le 04/07/2023, M. LOGOSSOU KOFFI BERNARDO, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 246b, au Sud par le lot n° 255 et à l'Ouest par le lot n° 247.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700062-GL déposée le 04/07/2023, M. AKLOBESSI KODJO, profession Enseignant, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété SEMANYOH Amouzouvi Mawuli.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700063-GL déposée le 04/07/2023, M. YACOUBOU ABOUDOU-KADRE, profession Professions intermédiaires du travail social, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Telessou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété AZIANYO Atsou et à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700064-GL déposée le 04/07/2023, Mme ADJETEY ATTIDIGAH ADJELE, profession informaticienne, demeurant et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m, au Sud par la propriété AGBENOUVON Klakégan et à l'Est par la propriété ASSELAKME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700065-GL déposée le 04/07/2023, Mme SEWAAGNELE AVOUGLAH KELEBOU, profession Retraitée, demeurant et domiciliée à AGOKUI-KOPE VERS DJASSEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 15ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agokui-kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MENSAH Adjete Abalo, à l'Est par une rue de 10 m et au Sud par la propriété ASSIAKOLEY Doevikpoé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700066-GL déposée le 04/07/2023, Mme ABOUDOU MOUDIATH, profession Salariée, demeurant et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Cacaveli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 376, au Sud par le lot n° 377 et à l'Ouest par le lot n° 375A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700067-GL déposée le 04/07/2023, Mme HOURIGNAMBA DANAKA, profession retraitée, demeurant et domiciliée à AGOE TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Agoényivé, connu sous le nom de Telessou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N°1380, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par le lot N°1381.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700068-GL déposée le 04/07/2023, Mme KEDAGNI NOGAN BRIGITTE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à MARITIME ZONGO ZILIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné à l'Ouest par une rue existante de 14m et au Nord, Sud et Est par la propriété SENOU Alofa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700069-GL déposée le 04/07/2023, Mme KEDAGNI NOGAN BRIGITTE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à MARITIME ZONGO ZILIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété ANAGBAN et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700070-GL déposée le 04/07/2023, Mme KEDAGNI NONDI GEORGETTE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à MARITIME ZONGO ZILIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Wougome, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANAGBAN Komi H et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700071-GL déposée le 04/07/2023, M. KOUAKOU-DEKPOTO KOKOU MESSANVI, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à SOUZA NETIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 33ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HAVON et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700072-GL déposée le 04/07/2023, M. LINO K. O. EUGENE ALAIN, profession Salarié, demeurant à GBLENKOMEGAN et domicilié à MAISON FACE DE CELLE DU PASTEUR ADJAHO A GBLENKOMEGAN 2932, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot N°21, à l'Est par le lot N°8A et à l'Ouest par le lot N°7.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700073-GL déposée le 04/07/2023, M. KOUMEYI ABDEL WAHABOU, profession Salarié, demeurant à DAPAONG et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SANGUERA ZOPOMAHE, connu sous le nom de Allah Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700074-GL déposée le 04/07/2023, M. ALOFA KOSSIGAN JACQUES, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca situé à LEGBASSITO ASSIKO, connu sous le nom de Kouzawo Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEKO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700075-GL déposée le 04/07/2023, M. LAWSON-DRACKEY BOEVI MAWUENAM, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 73ca situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Dévikinmè, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité AGBEGBLONGNAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700076-GL déposée le 04/07/2023, M. KLUYOVO KOMIVI, profession Peintres-décorateurs sur verre, céramique et autres matériaux, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DU COMPLEXE NATIVITE ET LUMIERE, AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBANYO Kossivi et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700077-GL déposée le 04/07/2023, M. LOGAN KODJO MAWUNA, profession Enseignant, demeurant et domicilié à LOGOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 10ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété GRUNITSKY Beata, à l'Est par le lot 20B et à l'Ouest par le lot 19.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700078-GL déposée le 04/07/2023, M. KODJO DOHOU ROMARIC, profession Tapissiers et assimilés, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 90ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par le TF N° 51 810RT et au Sud par les lots N° 365Bis et 367Bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700079-GL déposée le 04/07/2023, M. LEFEBVRE JEAN MARIE, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à CITE BOAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Kopegan Yokoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot 28, au Sud par la Route Adidogome -Yokoé Lankouvi de 30m, à l'Est par le lot 31 et à l'Ouest par le lot 27.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700080-GL déposée le 04/07/2023, M. SANDJIE KOMIVI DJIFA, profession électrotechnicien, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 138 et 137B, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par les lots N° 135 et 136.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700081-GL déposée le 04/07/2023, M. KPEGLO KODJO, profession Cuisiniers et pâtisseries, demeurant et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 30, 33 et 31 B et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700082-GL déposée le 04/07/2023, Mme AYEKPORAMAVI, profession esthéticienne, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Aflao, connu sous le nom de Yokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot N°3A, au Sud par le lot N°4, à l'Est par une rue non dénommée de 24m et à l'Ouest par le lot N°1.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700083-GL déposée le 04/07/2023, M. HAYIBO KOKOU, profession déclarant en douanes, demeurant et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca situé à AGBODRAFO ALOGAVI, connu sous le nom de Koulevo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBIDJI Povi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700084-GL déposée le 04/07/2023, M. AMOUZOU MIKPOMKO KANGNI, profession Salarié, demeurant à AGOE CACAVELI et domicilié à NON LOIN DE L'ECOLE LES ROSSIGNOLS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Adidogome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 261, 259 et 260 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700085-GL déposée le 04/07/2023, Mme AKLASSOU-GANAHADJOAVI, profession Secrétaires, demeurant et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Attidjin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOLA et MONYI et à l'Ouest et au Sud par des rues de 14m chacun.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700086-GL déposée le 05/07/2023, Mme ESSIEN ESSIE, profession ménagère, demeurant et domiciliée à GAKLI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 41ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Alogavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ALLYN Kangni Gaidéhonsou, au Sud par la Route Nationale N° 2 Lomé-Aného de 40 m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700087-GL déposée le 05/07/2023, M. SOSSOU ANANI DIDIER, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dékpo Détikoukopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOKPO Komla et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700088-GL déposée le 05/07/2023, M. AVEGNON KOSSI, profession Commerçant, demeurant à TOKOIN SEMINAIRE et domicilié à MAISON SITUÉE DERRIERE LE SÉMINAIRE CATHOLIQUE DE TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la propriété DJAKA Kodjo, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété HANON Koffi et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700089-GL déposée le 05/07/2023, Mme AMOUZOU AFI AKPE, profession revendeuse, demeurant et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 16 m et à l'Est et à l'ouest par respectivement les lots N° n16 et 15 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700090-GL déposée le 05/07/2023, M. ALI SALISSOU, profession Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à LOME DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Adidome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TADJOKÉ et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700091-GL déposée le 05/07/2023, M. KOTO KOKU SENA, profession Infirmiers, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca situé à Aflao Yokoè, connu sous le nom de Kopégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot N° 11, au Sud par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est par le lot N° 14 et à l'Ouest par le lot N° 10.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700092-GL déposée le 05/07/2023, M. DEKU AGBENOWOKO Anani Jean, profession Retraité, demeurant et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à BE KPOTA, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné et au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 202, 204 et 200.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700093-GL déposée le 05/07/2023, M. NEGLOKPE ADJEVI KPOTI, profession Retraité, demeurant et domicilié à KPESSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 09ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpessi Drafoè, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par l'emprise du Lac Togo de 100 m, au Sud par la propriété AQUEREBURU Koffi Eli, au Sud- Ouest par une rue non dénommée et à l'Ouest par la propriété DRAFOE Kossivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700094-GL déposée le 05/07/2023, M. TANIGUE Akawilou, profession officier de police, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété GBOLOGAN Agbodinsi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TANIGUE CARMELLE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700095-GL déposée le 05/07/2023, Mme KONAME AWOUSI, profession ménagère, demeurant et domiciliée à AMLAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Akplomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DAGBAN Ayivon Séméko.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700096-GL déposée le 05/07/2023, M. KAMINA SEMA D'SIRAMA, profession Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant et domicilié à KOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avinato Tota, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADZOGLE et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700097-GL déposée le 05/07/2023, Mme TAMAKA NOUNFO, profession Commerçant, demeurant et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca situé à ASSIKO, connu sous le nom de Kpala, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la Route Bokpoko- Amadenta de 24 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKOSSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700098-GL déposée le 05/07/2023, M. AKOTIA YAWO, profession Salarié, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fiakopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GOZAN Komlan et à l'Ouest par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700099-GL déposée le 05/07/2023, M. FOLY-BAZE ABASSE, profession Juristes non classés ailleurs, demeurant et domicilié à ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 1221A et 1224A, à l'Est par les lots N° 1222 et 1223 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700100-GL déposée le 05/07/2023, M. GBEKOU KOSSI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à DERRIERE LE LYCEE MODERNE ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 24ca situé à Zongo, connu sous le nom de Ziledji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné à l'Ouest par une rue de 16m, au Nord par la propriété AZANGLO Ayaowovi et au Sud et Est par la collectivité GBESSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700101-GL déposée le 05/07/2023, M. GBEKOU KOSSI, profession Commerçant, demeurant à et domicilié à DERRIERE LE LYCEE MODERNE ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca situé à Aflao, connu sous le nom de Adidogome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud par le lot N°4, à l'Est par le lot N°5 et à l'Ouest par lot N°1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700102-GL déposée le 05/07/2023, M. KPADE IYATAN, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à Alao, connu sous le nom de Akato Avoemé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et au Sud, Est et Ouest par la collectivité AVOUSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700103-GL déposée le 05/07/2023, M. KOUKPEM AFANTCHAO, profession frigoriste, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 74ca situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AFATCHAWO Gaglo et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700104-GL déposée le 05/07/2023, M. OGOUHOUNDE KOKOU, profession maire, demeurant et domicilié à NON LOIN DU TOGOCEL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 28 m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOGBLA et au Sud par la propriété ANONON Atsu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700105-GL déposée le 05/07/2023, Mme ABALA PIYALO ESSOHANAM, profession Secrétaire, demeurant et domiciliée à KARA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NUDZRAKPAKU A. Koudjo et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700106-GL déposée le 05/07/2023, M. BANDEIRA RAYMOND, profession retraité, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 79ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Soviébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 415, au Sud par le lot n° 422, à l'Ouest par les lots n° 417 et 420 et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700107-GL déposée le 05/07/2023, M. DOMELEVO N'SOU, profession retraité, demeurant et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à LOGOPE, connu sous le nom de Télessou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au Sud et à l'ouest par respectivement les lots N° 194, 190 et 193 et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700108-GL déposée le 05/07/2023, M. PITO ESSONANA, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 65ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanegbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par le lot N° 1596 B et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700109-GL déposée le 05/07/2023, M. BAWA ISSA TOUREWA, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGBELEPEDDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 78ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Atsavéda, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité DJOKPE et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700110-GL déposée le 05/07/2023, M. SAMAROU Moussa, profession Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à AGOENYIVE , connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par la propriété AZIAHONOU, à l'Est par un lot non identifié, au Sud par une rue de 20 m et à l'Ouest par la propriété AZIAVI Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700111-GL déposée le 05/07/2023, Mme ADAMAH DATCHI ADJOVI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca situé à KPOGAN, connu sous le nom de Danfé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBONFU AMEGANDJI et au Sud par une rue non dénommée de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700112-GL déposée le 05/07/2023, Mme ASSOGBA KOSSIWA JEANNE EPSE AJAVON, profession revendeuse, demeurant à KPOGAN et domiciliée à MAISON NON LOIN DE LA MISSION CATHOLIQUE MARIE-REINE , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 34ca situé à Agoenyivé , connu sous le nom de Démakpoé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et Ouest par le lot N°234 B et à l'Est par le lot 233 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700113-GL déposée le 05/07/2023, Mme JIBIDAR AYELE, profession ménagère, demeurant et domiciliée à DEVEGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Devego, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par les lots n° 23A et 23B, à l'Est par le lot n° 24 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700114-GL déposée le 05/07/2023, Mme JIBIDAR AYELE, profession ménagère, demeurant et domiciliée à DEVEGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Devego, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 24 et au Sud par les lots n° 23B et 23C.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700115-GL déposée le 05/07/2023, M. LARMONGUE ABOUDOU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à CINKASSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 89ca situé à Agoenyivé , connu sous le nom de Fiovi , préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N°413, au Sud par le lot N°414, à l'Est par le lot N°415 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700117-GL déposée le 05/07/2023, M. HEEKPO KOAMI, profession Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété SEMADO, à l'Est par une rue de 12 m et à l'Ouest par la collectivité AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700118-GL déposée le 05/07/2023, M. AGBOKOU AYAO AJANDEKE, profession gestionnaire, demeurant à BE-KPOTA et domicilié à BAGUIDA LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Est et Ouest par la collectivité AGBASSA et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700119-GL déposée le 05/07/2023, M. FALADE MAROHOUNWI, profession vérificateur de compte, demeurant et domicilié à AGOTIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ALEX QUAM Gokounous et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700120-GL déposée le 05/07/2023, M. KOTOKLO ABLAM, profession délégué médical, demeurant et domicilié PRES DES TEMOINS DE JEHOVAS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 40ca situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Totsi, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par un rond-point et à l'Ouest par le lot N°181 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700121-GL déposée le 05/07/2023, M. EDOH YAOVI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AGOENYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à AGBATA, connu sous le nom de Zogbé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue non dénommée et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700122-GL déposée le 05/07/2023, Mme ALEKA M. POSSOW-PENDOU, profession revendeuse, demeurant et domiciliée à KOVE DIGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 55ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové Dzigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par la collectivité AVISSE SODO et à l'Ouest par la collectivité ZANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700123-GL déposée le 05/07/2023, M. KOSSI KOAMI ELOM, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SEGBE AKATO , connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIMADO Kossivi et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700124-GL déposée le 05/07/2023, M. AVISSE KOMLA, profession géomètre-dessinateur, demeurant et domicilié à NON LOIN DU CEG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 34ca situé à Aflao Sagbado , connu sous le nom de Ségbé Douane, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et Sud par la propriété TOMEKPE, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété SEPENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700125-GL déposée le 05/07/2023, M. SOUKOU SEMANOU THOMAS, profession Chanteurs et compositeurs, demeurant et domicilié à PRES DU MARCHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 60ca situé à Dévikinme , connu sous le nom de Dévikinme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et Sud par Héritiers Narcizio A. V. d'ALMEIDA , à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700126-GL déposée le 05/07/2023, Mme LOGO TALE, profession Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété Prince AGBODJAN et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700127-GL déposée le 06/07/2023, M. KULO MAMALNA-ESSO, profession Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à SANGUERA , connu sous le nom de KLEME , préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Est par la, propriété AWOBA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700128-GL déposée le 06/07/2023, M. ADJANOHOUN Kossi Enafa, profession juriste, demeurant et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADZOGLE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700129-GL déposée le 06/07/2023, M. DJERI AKONDOH, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca situé à LEGBASSITO , connu sous le nom de Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KANYALA et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Imp. Editogo
Dépôt légal n° 51 bis-GL